



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la
Coopérative de ski de fond Mouski tenue le
2 octobre 2025 à 19h30,
Salle GL-217 du Complexe sportif Desjardins
150, 2^e Rue Est, Rimouski**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h37. On constate le quorum de 27 personnes présentes.

Le président du conseil d'administration de la Coop Mouski, Monsieur Francis Roy, souhaite la bienvenue aux gens présents.

2. Nomination d'un ou d'une président(e) d'assemblée

Madame Hélène Goulet propose Monsieur Francis Roy comme président d'assemblée appuyée par Madame Nicole Bélanger. Monsieur Francis Roy accepte.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux gens présents à l'assemblée générale de ce soir par courriel avant la réunion.

M. Hugues Benoît propose de modifier l'ordre du jour pour présenter le rapport de Mouski Nordique avant les sujets qui concernent la Coop Mouski. Le rapport de Mouski Nordique serait ainsi présenté au point 4 au lieu du point 7. Tous sont d'accord.

Au varia on ajoute les points suivants : a) brunch d'ouverture b) information sur la modernisation du système de chauffage.

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par M. Jacques Lévesque, secondé par M. Hugues Benoît.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport d'activités du responsable de Mouski Nordique

Monsieur Hugues Benoît nous présente le rapport de Mouski Nordique pour la saison 2024-2025. Il y avait 57 jeunes inscrits l'an dernier à Mouski Nordique. L'équipe présente une période de décroissance depuis la pandémie. C'est une tendance provinciale et qui affecte plus les filles que les garçons.

Onze cours ont été tenus par l'école de ski. L'équipe de compétition comptait 22 athlètes dont 6 en Sport-Études secondaire et 4 avec l'Alliance Sport-études au niveau collégial. Parmi ces athlètes, 6 se sont rendus aux Championnats Canadiens à Canmore.

Mouski Nordique a collaboré avec la Coop Mouski pour la tenue de la Coupe Québec. Selon les commentaires entendus, nous aurions un des parcours les plus difficiles au Québec. Toutes les équipes ont appréciées ce défi. Les efforts mis pour réaliser cette piste technique profitent et rapportent des bénéfices tant à Mouski Nordique qu'à la Coop Mouski.

Mouski Nordique possède maintenant tous les équipements de ski qui étaient auparavant loués par la boutique La Vie Dehors. L'équipe possède donc plus de 80 équipements et gèrera elle-même la location pour les jeunes inscrits à l'école de ski. Il restera probablement des équipements qui pourront être loués au grand public.

L'assemblée générale annuelle a été tenue la semaine dernière. Hugues Benoit nous annonce son départ. Il nous présente le nouveau président M. Éric Gosselin. Le contact entre les deux entités, Mouski Nordique et la Coop Mouski, se doit d'être maintenu.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 septembre 2024

Monsieur Francis Roy nous indique que le procès-verbal de la réunion de l'an passé ayant eu lieu le 25 septembre 2024 a été mis disponible sur site web de la coop ou en copie papier lors de l'assemblée de ce soir. Les gens présents confirment en avoir pris connaissance et ne soulèvent aucune question ou correction à y apporter.

Monsieur Guy Canel propose donc d'accepter le procès-verbal du 25 septembre 2024, secondé par Monsieur Jacques Lévesque.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation du rapport annuel 2024-2025 du conseil d'administration

a. Rapport d'activités 2024-2025

Le rapport d'activités est lu par le président d'assemblée.

On souligne que la saison fut bonne tant au point de vue de l'achalandage que de la quantité de neige reçue. Toutes les activités prévues au calendrier ont pu être tenues. La coop présente un état des résultats indiquant un surplus de \$16 660.

La coop a reçu une réponse positive à sa demande de soutien à la Ville de Rimouski. Un montant de \$5095 pour 2026 et de \$5210 pour 2027 lui sera octroyé.

Sept nouveaux membres ont adhéré à la coop l'an dernier pour un total de 222 membres.

Plusieurs projets importants ont été réalisés grâce à l'aide de nombreux bénévoles actifs et engagés. On remercie et applaudit plus particulièrement Bruno Bouchard, Guy Canuel,

Romain Chénard, Jean-François Dubé, Jean Gagné, Claude Heppell, André Laberge, Gilbert Pelletier, Francis Roy et les bénévoles de la Fabrique Sainte-Blandine.

Le projet de modernisation de système de chauffage représente un investissement de plus de \$40 000. La coop a profité d'une subvention de \$21 600 avec le programme OSE d'Hydro-Québec en plus du soutien de \$5000 de la Caisse Desjardins. Déjà une nette amélioration est notée et appréciée par les locataires du chalet.

Le partenariat avec la Coop IGA se poursuivra pour les prochaines saisons. Cependant les membres devront dorénavant avoir cumulé \$1000 d'achat annuellement à la Coopérative IGA pour avoir droit au rabais. Ce changement sera effectif pour la saison 2026-2027. Des informations seront données lors de la prochaine période d'inscription.

Le sondage de satisfaction a démontré que la majorité de la clientèle est satisfaite. On note peu d'utilisation des refuges et la suggestion est faite de maintenir le chalet ouvert plus tard que 16 heures au printemps.

La Coop Mouski a obtenu une exemption de taxes foncières de 40% pour les 9 prochaines années, la justification vient fortement du lien que nous entretenons avec l'école de ski. Merci à Nicole Bélanger et Francis Roy pour leurs nombreuses démarches dans ce dossier.

Il est à noter que nous avons maintenant une politique officielle de remboursement d'une carte de saison.

Suite à la présentation, il n'y a pas de question. On remercie Francis Roy pour sa présence au sein du conseil d'administration et sur les lieux du centre de ski, œuvrant aux divers projets.

b. États financiers 2024-2025

Madame Line Perreault présente les états financiers de la Coop Mouski qu'elle a elle-même préparés. Les questions des participants sont répondues.

Les états financiers avaient préalablement été révisés par Madame Lyse Riou et acceptés par les membres du conseil d'administration de la Coopérative Mouski lors de la réunion du 27 août 2025.

c. Prévisions budgétaires 2025-2026

Madame Nicole Bélanger fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026. Les prévisions sont dites conservatrices.

Une discussion est ouverte sur les montants qui y figure en lien avec les thermopompes installées en mai 2025. Suite aux commentaires de Madame Lyse Riou, il est convenu de modifier les prévisions budgétaires en tenant compte que les montants liés aux thermopompes ont déjà été comptabilisés aux états financiers 2024-2025.

Les prévisions budgétaires 2025-2026 ainsi modifiées sont acceptés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents lors de cette assemblée.

7. Nomination d'une réviseure des états financiers

Madame Lise Riou accepte à nouveau cette année d'agir comme réviseure de nos états financiers.

8. Ratification des actes des administrateurs

Monsieur Jean-Roch Michaud nous fait remarquer que nous n'avons pas l'obligation de ratifier les actes des administrateurs. Il est donc proposé par Monsieur Francis Roy de ne plus mettre ce point à l'ordre du jour des prochaines AGA.

Adopté à l'unanimité

9. Élections

Les administrateurs dont le poste est impair terminent leur mandat. La liste des administrateurs est la suivante:

Postes impairs :

1. **Michael Scarratt (mandat renouvelable)**
2. André Banville (mandat 2, an 2)
3. **Francis Roy (mandat non renouvelable)**
4. Dave Dumas (mandat 2, an 2)
5. **Hélène Goulet (mandat renouvelable)**
6. André Laberge (mandat 1, an 2)
7. **Gilles Cormier (mandat renouvelable)**
8. Nicole Bélanger (mandat 2, an 2)
9. **Gilbert Pelletier (mandat renouvelable)**

Madame Nicole Bélanger propose Monsieur Francis Roy comme président d'élection et ce dernier accepte. Monsieur Francis Roy propose Madame Nicole Bélanger comme secrétaire d'élection et elle accepte.

Les mises en candidatures sont les suivantes :

Monsieur Michael Scarratt
Madame Hélène Goulet
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Gilbert Pelletier
Madame Jocelyne Faucher
Monsieur Richard Fournier
Monsieur Hugues Benoit
Monsieur Jacques Lévesque
Madame Lyne Carrière
Monsieur Jean-Marc Labrunette
Monsieur Martin Lagacé

La période des mises en candidatures est déclarée fermée par le président d'élection faute d'autres mises en candidature.

Suite à la fin des mises en candidatures, Mesdames Lyne Carrière et Hélène Goulet ainsi que Messieurs Gilles Cormier, Gilbert Pelletier (qui avait préalablement avisé Monsieur Francis Roy qu'il désirait demeurer administrateur) et Michael Scarratt acceptent une candidature sur un poste d'administrateur au conseil d'administration. Sur cinq postes en élection, il y a donc cinq candidats intéressés. Ils sont donc déclarés élus à l'unanimité.

10. Points d'information

a) Projet d'une nouvelle piste (embranchement sur la 4)

Des travaux forestiers ont eu lieu au milieu de la côte de la 4. Un chemin a donc été ouvert dans ce secteur sur une distance de 3,5km et il pourrait éventuellement débloquer 500m plus loin dans la 5. Monsieur Francis Roy propose de monter un projet pour compléter le trajet de ce chemin jusqu'à la 5. Pour cette année, on pourrait tracer le cul de sac de 3,5km créé avant d'investir pour débloquer la nouvelle piste.

Suite à cette discussion, Monsieur Richard Fournier nous questionne sur la possibilité de rendre le lien à sens unique entre la 3 et la 4 à double sens. Il est convenu d'en discuter lors de la prochaine réunion du CA de la coop.

b) Consultation sur la possibilité d'abandonner une section de la piste no 1 pour la jumeler avec la piste no 1a

Les ponts ayant été refaits dans ces deux pistes, ce projet n'a plus lieu d'être.

c) Événement pour la prochaine saison : Coupe Québec (10 et 11 janvier 2026)

Le comité organisateur est à former sous peu. Le succès de l'an passé encourage la coop à aller de l'avant avec la tenue de tels événements.

11. Varia

a) Brunch : Monsieur Dave Dumas nous informe que La Fabrique de Ste-Blandine sera disponible pour tenir le brunch d'ouverture le dimanche 30 novembre prochain. L'invitation est donc lancée lors de l'assemblée, une communication suivra. Une invitation toute spéciale est faite à l'équipe de Mouski Nordique pour redonner à cet événement son caractère plus familial.

b) Information sur la modernisation du système de chauffage : ce sujet a déjà été traité au point 6 a).

12. Levée de l'assemblée

Monsieur Francis Roy propose la levée de l'assemblée, secondé par Madame Hélène Goulet. Elle se termine à 21h40.

Francis Roy
Président de la Coop Mouski

Hélène Goulet
Secrétaire d'assemblée

*Procès-verbal rédigé par Hélène Goulet (2025-10-02)
À être entériné lors de la tenue de l'AGA 2026*

Mouski - Assemblée générale annuelle 2 octobre 2025

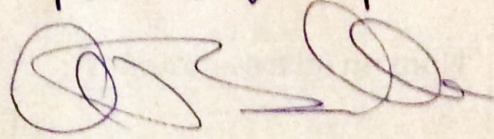
Membres présents

Nom en lettres moulées	Signature
LYSE RIOU	Lyse Riou
JACQUES LEVESQUE	Jacques Levesque
RICHARD VILLENEUVE	Richard Ville
LYNE CARRIERE	lyne Carriere
BERNARD CORON	bernard coron
Martin Lagace	Martin Lagace
Michael Scarratt	Michael Scarratt
Franck Michel	Franck Michel
GUY CANUEL	Guy Canuel
RICHARD FOURNIEU	Richard Fournieu
Robert Sasseville	Robert Sasseville
Jean-Marc d'ABRWETTE	Jean-Marc d'Abrewette
CLAUDE HERPELL	Claude Herpell
Hugues Benoit	Hugues Benoit
ERIC GOSSELIN	Eric Gosselin
JEAN-ROCH MICHAUD	Jean-Roch Michaud
GABRIEL DUMONT	Gabriel Dumont
Jocelyne FAJERK	Jocelyne Fajer
Line Perreault	Line Perreault
Colombe Michaud	Colombe Michaud
FRANCOIS RY	Francois Ry
NICOLE BELANGER	Nicole Belanger
Dave DUMAS	Dave Dumas
Helene Garbet	Helene Garbet

André Leberge

André Leberge

André Bawville



Gilles Cormier

